

Le Président,



**Mairie de Passins
à Madame le maire
12 place Léon Thomas
38510 Passins**

Chambre d'Agriculture de l'Isère
40, avenue Marcelin Berthelot
CS 92608
38036 Grenoble CEDEX 2
Tél : 04 76 20 68 68
Fax : 04 76 33 38 83
Email : accueil@isere.chambagri.fr

A Grenoble le 04 mars 2022,

Objet : avis de la chambre d'Agriculture sur le projet de PLU de la commune déléguée de Passins

385 A route de Saint Marcellin
38160 Chatte
Tél : 04 76 20 68 68

Madame le Maire,

36 route de Ponsonnas
38350 La Mure
Tél : 04 76 20 68 68

Par courrier reçu en date du 10 décembre 2021, vous nous avez transmis pour avis le projet de PLU de votre commune déléguée de Passins arrêté par votre conseil municipal. Nous vous en remercions.

3 passage Romain Bouquet
38110 La Tour du Pin
Tél : 04 74 83 25 00

Ce projet appelle de notre part l'observation suivante :

15 rue Charles Lindbergh
ZAC Grenoble Air Parc
38590 Saint-Etienne de Saint-Geoirs
Tél : 04 76 93 79 50

- L'extension de la zone artisanale de Lantey nous paraît être surdimensionnée. Nous demandons que cette extension se limite aux réels besoins des activités et que son dimensionnement soit en cohérence avec l'objectif du SCOT qui autorise seulement une extension de 3 ha à l'horizon 2040. Nous rappelons que toute extension sur des terrains agricoles doit s'accompagner d'indemnités aux exploitants agricoles en place.

27 rue Denfert Rochereau
38200 Vienne
Tél : 04 76 20 68 68

-Nous apprécions le fait que sur le règlement graphique soit indiqué les bâtiments agricoles en distinguant les bâtiments de stockage et les bâtiments d'élevage.

-Sur le règlement écrit, nous n'avons pas de remarques particulières.



En conclusion, au regard des éléments présentés, la Chambre d'Agriculture émet un **avis favorable** sous réserve de la prise en compte de nos remarques sur votre PLU.

Veuillez agréer, Madame le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Le Président